

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION (R.C)**

**Procédure n°2433.MA.3299**

Le pouvoir adjudicateur :

**CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE**

**(CNAM)**

Objet du marché public :

**TRAVAUX D’INSTALLATION D’ONDULEUR BUREAUTIQUE DU DATA CENTER DE LA CNAM (SITE D’EVREUX)**

**Date limite de remise des offres**

**27/03/2026 à 12:00**

Identification du candidat

Nom de l’entreprise :

Adresse du siège social :

N° SIRET :

Tél du siège social :

Personne habilitée à représenter la société :

Téléphone de la personne habilitée :

Courriel de la personne habilitée :

Pour la présentation de sa proposition technique, dans le but de s’en assurer une meilleure visibilité, il est demandé au candidat d’utiliser le présent cadre de réponse, sans apporter de modifications à sa structure.

Le candidat peut y joindre tout document qu’il estime propre à permettre une meilleure appréciation des renseignements fournis dans le présent cadre de réponse. Tout renvoi à un autre document joint au dossier, devra préciser le nom du document, la page concernée, la section concernée, sous peine de ne pas être analysé.

Les éléments et les exigences décrits dans le CCAP et le CCTP sont à prendre en compte dans leur intégralité.

|  |  |
| --- | --- |
| **CRITERE VALEUR TECHNIQUE (noté sur 50 points)** | |
| **Sous-critères** | **Réponses** |
| Sous-critère 1 : Pertinence de l’équipe dédiée pour l’opération de travaux (10 points)  Le candidat devra fournir toutes informations utiles permettant d’apprécier la pertinence des moyens humains mobilisés pour la réalisation des opérations de travaux décrites au sein du cahier des charges et notamment, le dimensionnement de l’équipe, les missions de chaque membre proposé, l’expérience au regard de l’objet de l’opération de travaux (CV) et les qualifications des agents (au titre du CFO- CFA). |  |
| **Sous-critères** | **Réponses** |
| Sous-critère 2 : Qualité des moyens matériels mobilisés au titre du remplacement de l’onduleur (20 points)  Le candidat devra fournir toutes les informations utiles permettant d’apprécier la qualité des moyens matériels qu’il compte mettre en œuvre pour assurer le remplacement de l’onduleur notamment, les caractéristiques du matériel dédié au travaux CFO-CFA, de l’onduleur proposé ainsi que toutes ses composantes, les moyens mis en œuvre pour la pose et dépose des équipements etc… |  |
| **Sous-critères** | **Réponses** | **Réponses** |
| Sous-critère 3 : Optimisation des délais d’exécution du programme des travaux (20 points)  Au regard de l’article 4.1 du CCTP, le candidat devra fournir un planning détaillé optimisé, décrivant l’organisation qu’il compte mettre en œuvre pour la réalisation de l’opération de travaux, avec la description de toutes les étapes ainsi que les délais d’exécution associés. |  |  |
| **Démarche environnementale mise en place de la cadre de l’exécution des travaux (noté sur 10 points)** | |
| Le candidat devra développer la (les) solution(s) de valorisation (réemploi/recyclage/retraitement) identifiée(s) pour :   * L’onduleur de 300 kVa MGE UPS SYSTEMS et de type GALAXY 6000 et tous ses composants (batteries etc…).   Le candidat veillera à fournir tous les éléments permettant de justifier ses choix afin d’apprécier la pertinence de la (les) solution(s) retenue(s). | **Réponses** |
|  |